



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contraception

Question écrite n° 100773

Texte de la question

M. Éric Elkouby attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la méthode de contraception Essure. De récents témoignages et publications ont révélé que ces micro-implants en nickel, titane et PET peuvent entraîner chez certaines femmes de nombreux effets indésirables comme des douleurs pelviennes ou musculaires, des perforations d'organes, des réactions allergiques, de la fatigue chronique... Par ailleurs, il existe un problème d'efficacité dans la mesure où des grossesses non désirées ont été déclarées chez des femmes ayant utilisé cette contraception pourtant définitive. Certaines victimes ont été contraintes de subir une ablation des trompes de Fallope ou une hystérectomie. En conséquence, face à ces faits graves, il souhaite qu'elle lui indique si une analyse détaillée de ce dispositif et de ses effets secondaires est prévue et si, le cas échéant, un retrait du marché de cette méthode contraceptive est envisagé.

Données clés

Auteur : [M. Éric Elkouby](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100773

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 novembre 2016](#), page 9509

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)